

Décision Générale colonial

Décision n° 1082 06/10/1949

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 octobre 1949
Numéro JO n° 10 du 31/10/1949	Date du numéro 31 octobre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Elmi Sonale, marmiton à d'Hôtel du Gouvernement, est licencié sans préavis ni indemnité, pour mauvaise manière de servir. La présente décision aura effet pour compter du 1er octobre 1949.